

Décision

Générale

colonial

Décision n° 416 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 416

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une somme forfaitaire de trente mille francs Djibouti (30.000) est allouée à M. Poinot Jean-Paul, Chef du Service de l'Information, pour couvrir les frais assumés par lui lors de l'Assemblée générale de l'Office du Tourisme Outre-Mer du 9 au 15 juillet 1960. Cette dépense sera imputée sur le Budget du Service local pour l'exercice 1961, chapitre 4, art. 1, \$ 2.